

MOUGENOT Lucie, professeure agrégée d'EPS - ESPE d'Amiens. Membre du groupe ressource PLAISIR & EPS de l'AE-EPS

Mots clés : Plaisir de pratiquer - Pédagogie de la mobilisation - Formes de jeu embryonnaires - Réussite immédiate  
Expériences marquantes - Émergence

# Évaluer et observer pour favoriser la mobilisation de chacun et optimiser l'apprentissage

## Positionnement du groupe ressource PLAISIR & EPS de l'AE-EPS

L'évaluation et l'observation sont des moyens utilisés par l'enseignant pour réguler l'apprentissage. En ce sens, pour le groupe PLAISIR & EPS, ces pratiques ne peuvent s'appréhender que de façon dynamique et différenciée pour permettre à chaque élève d'être mobilisé et de réussir dès la première séance. Le pari du groupe est donc de concevoir des formes de jeu dites embryonnaires pour favoriser la mobilisation et la réussite.

Il nous apparaît essentiel de concevoir l'évaluation dans des formes de jeu adaptées aux caractéristiques des élèves pour optimiser leur mobilisation garante de leur plaisir d'agir et de pratiquer (Lavie & Gagnaire, 2014). L'évaluation n'est donc pas une étape ultime dans un cycle d'apprentissage mais elle accompagne les apprentissages et évolue au gré des réussites. Ainsi, l'enjeu est de pouvoir associer l'observation et l'évaluation au plaisir de pratiquer et à l'envie d'apprendre. Ce sont des moyens au service de la mobilisation et de l'apprentissage, et non des finalités.

Avant d'aborder certaines pistes permettant de concevoir l'évaluation en classe, revenons sur la distinction entre observation et évaluation au regard des travaux de De Ketele (1997). Ce sont deux procédures complémentaires qui permettent de réguler l'enseignement et l'apprentissage. Il s'agit bien d'évaluation et d'observation formatives dont nous parlons, menant à des régulations différées ou immédiates (Allal, 1991) qui apportent des informations qualitatives à l'en-

seignant et à l'élève. Évaluation et observation sont au service de l'apprentissage des élèves mais seulement si elles sont utilisées dans ce cadre formatif dans lequel l'erreur n'est pas sanctionnée. Toutefois, un point de divergence apparaît (De Ketele, *op. cit.*) : l'observation est spontanée alors que l'évaluation – qui comprend aussi une phase d'observation – est anticipée. L'évaluation est nécessairement accompagnée de critères et indicateurs préétablis et la prise de décision qui en découle est elle aussi anticipée : quand j'évalue, je sais pourquoi et comment. L'observation est davantage instinctive, ce qui ne la rend pas moins complexe car elle nécessite de disposer d'outils d'analyse particulièrement développés et d'une capacité d'adaptation importante.

De fait, il est indispensable pour nous d'opter pour une approche conjointe de ces deux procédures de régulation. D'une part, l'évaluation anticipée permet de s'adresser à tous les élèves et de faire état de ce qu'ils réussissent au regard d'un objectif défini. C'est un cadrage nécessaire à la mise en avant de la progression, à la valorisation des réussites de chacun, à la régulation. D'autre part, l'observation plus empirique est indispensable pour s'adapter à la diversité des élèves en tenant compte des imprévus, et elle permet de sortir du cadre de l'évaluation si besoin : en cela, elle permet de prendre en compte à tout moment le niveau de mobilisation de chacun pour adapter la situation proposée. L'objectif pour le groupe

PLAISIR est ainsi d'adapter les situations aux ressources réelles des élèves – dont les préoccupations, les mobiles et les désirs font partie – plutôt que l'inverse. En ce sens, notre groupe propose de concevoir des formes de jeu embryonnaires. Ces situations favorisent la mobilisation et la réussite en s'adaptant à la diversité des élèves. Voici quelques pistes permettant de les concevoir :

- L'évaluation est un processus dynamique au cours d'une séquence d'apprentissage. La situation est donc évolutive et doit pouvoir supporter une différenciation ; mais surtout, il s'agit de partir de l'observation de ce que font les élèves pour concevoir la situation, et non de partir d'un objectif pour ensuite espérer combler les manques. L'enjeu est de passer d'une pédagogie des manques à une pédagogie de la mobilisation en ***favorisant la réussite quasi immédiate***<sup>1</sup> et ***encourageant la répétition de la réussite***.
- La formulation en termes positifs de ce que savent faire les élèves sous entend qu'ils ne soient pas en échec. La situation embryonnaire doit leur permettre de réussir dès la première séance et de ***vivre régulièrement des expériences marquantes***. N'oublions pas qu'un élève est en échec car nous le plaçons en situation d'échec. Tous les élèves ont des capacités, encore faut-il pouvoir leur permettre de les exploiter. La situation est ainsi adaptée à leur niveau de réussite tout en conservant au mieux les traits de logique interne de l'activité.

1) Les éléments en italique renvoient aux pistes pédagogiques mentionnées dans l'ouvrage du groupe : *Plaisir et processus éducatif en EPS. Une pédagogie de la mobilisation* (Lavie & Gagnaire, Dir., 2014).

- Mettre en avant les réussites de chacun ne signifie pas qu'il faille faire abstraction des erreurs. Pour le groupe, ces « erreurs » témoignent souvent de préoccupations profondes des élèves (notamment ceux les plus en difficulté) qui doivent être analysées pour comprendre ce qui les pousse à agir d'une certaine manière. Mais ces « erreurs » ne peuvent être sanctionnées sinon elles deviennent des fautes (Astolfi, 1997) et aboutissent à une démotivation, à des stratégies d'évitement, etc. L'accent est mis plutôt sur la **prise de conscience par les élèves de leurs progrès**.
- La situation doit permettre **l'émergence d'une adaptation**. Elle doit donc être

suffisamment ouverte pour que les élèves puissent évoluer dans leur conduite et mettre en œuvre des procédures variées. De fait, la situation permet une différenciation des rythmes d'apprentissage. Elle n'est pas identique pour tous au même moment. Nous ne recherchons pas la norme mais la prise en compte des singularités.

- La situation embryonnaire doit être conçue pour développer la **motivation intrinsèque**, orientée vers l'envie d'apprendre et le plaisir d'agir qui sont des conditions importantes de la réussite à long terme. Toute sanction, récompense ou hiérarchisation ne peut donc intervenir pendant le processus d'apprentissage au risque de détourner les buts

d'implication de l'élève et de le démotiver, car le droit à l'erreur n'existe plus. Il s'agit de valoriser **l'auto-détermination et les relations de solidarité** entre les élèves.

L'enjeu est de passer d'une évaluation qui sanctionne et qui mesure par rapport à des attentes communes (norme) à une évaluation différenciée pour prendre en compte la diversité des élèves et favoriser la mobilisation. Un élève non mobilisé ou en échec ne peut pas apprendre. L'observation spontanée et l'évaluation sont deux outils complémentaires pour favoriser la mobilisation de chacun en mettant la priorité sur la réussite dès le départ, réussite indispensable au plaisir de pratiquer et à l'envie d'apprendre à mieux le faire.

## Bibliographie

- Allal L. (1991). *Vers une pratique de l'évaluation formative: matériel de formation continue des enseignants*. Bruxelles, De Boeck-Wesmael.
- Astolfi J.-P. (1997). *L'erreur, un outil pour enseigner*. Paris ESE.
- De Ketele J.-M., Gérard F.-M. & Roegiers X. (1997). *L'évaluation et l'observation scolaires: deux démarches complémentaires*. Revue de diffusion des savoirs en éducation, n° 12, p. 33-37.
- Lavie F. & Gagnaire P., Dir. (2014). *Plaisir et processus éducatif en EPS. Une pédagogie de la mobilisation*. Saint-Mandé, Edition AE-EPS.